

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 29 mai 2017

Délibération n° 2017 – 29/05/2017 – 5

Capacités d'accueil en Master 2 pour la rentrée 2017

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 10 mai 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 25 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention :

les capacités d'accueil, les modalités de candidature et les critères d'examen des candidatures en Master 2 pour la rentrée 2017.

Dijon, le 30 mai 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Tableau « Capacités d'accueil en Master 2 pour la rentrée 2017 »

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Composante	Nom de la mention Master 2	Capacité d'accueil mention M2	Nom du parcours M2	Capacité d'accueil parcours M2 (si définie)	Date de campagne		Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)
					ouverture	fermeture	
	Biologie Santé	90	Signalisation Cellulaire et Moléculaire	30	12/05/2017	16/06/2017	- l'adéquation de la/des formations précédentes avec la formation SCM, - l'avis de l'équipe d'accueil où l'étudiant candidatant au M2R souhaite réaliser son stage de recherche, - l'adéquation entre la qualité du dossier universitaire de Licence/M1 (résultats, stages) et les exigences des écoles doctorales et des laboratoires de recherche. - la motivation des candidats.
			Ergonomie et gestion des risques professionnels	15	12/05/2017	13/06/2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel
			Management et Innovation en Biotechnologies	20	12/05/2017	16/06/2017	Les candidats devront posséder un master scientifique incluant une formation initiale dans les domaines de la biologie animale et/ou végétale en particulier en biochimie ou biologie cellulaire ou physiologie ou biologie moléculaire ou microbiologie ou chimie ou immunologie. (1ère année de master : Biochimie Biologie Moléculaire, B2IPME, Biologie Cellulaire Physiologie Alimentation). Les candidats ayant un diplôme de médecine, pharmacie ou vétérinaire ou un diplôme d'ingénieur pourront faire acte de candidature. L'admission finale se fait sur examen du dossier (lettre de motivation, curriculum vitæ détaillé et relevé de notes) et après un entretien avec au moins un universitaire et un professionnel.
			Biologie intégrative des interactions plantes microorganismes environnement	25	12/05/2017	16/06/2017	Peuvent être candidats au M2 BIIPME les titulaires : • d'un Master 1 dans le domaine Biologie-Santé (Sciences de la vie et de la santé, Biologie et produits de santé, Biochimie, Physiologie, Biologie Cellulaire ou autre M1 équivalents) ; • d'un diplôme d'ingénieur dans les secteurs des biotechnologies, de l'agro-alimentaire ou de l'agroenvironnement ; • d'un diplôme étranger susceptible d'être admis en équivalence d'un des diplômes français ci-dessus. Le jury évalue en particulier les connaissances du candidat dans les domaines du végétal et du microbien, qui doivent être équivalents à celles acquises dans la filière B2IPME du Master 1 Biologie Santé de l'Université de Bourgogne.
			ALIMENTS MICROBIOLOGIE ASSURANCE QUALITE	20	12.05.2017	16.06.2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel
			Nutrition-Santé	20	12.05.2017	16.06.2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel

UFR SVTE	Nutrition et Science des aliments	145 (maximum)	Evaluation Sensorielle : Comprendre, Analyser, Innover	16	15/04/2017	15/06/2017	1. Motivations du candidat et projet professionnel ; 2. Adéquation du cursus et du M2 ESCAI avec le projet professionnel ; 3. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions) ; 4. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles	
			Procédés Fermentaires pour l'Agro-Alimentaire : vin, bières, produits fromagers	20	20/04/2017	02/06/2017	Les candidats doivent être titulaires d'une 1 ^{ère} année de master, ou d'un diplôme de 2 ^e cycle du niveau correspondant de la Maîtrise ou d'un titre équivalent : D.A.G. (Diplôme d'Agronomie Générale), D.I.A.G. (Diplôme d'Industrie Alimentaire Générale), Diplôme d'Ingénieur, Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire, Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie ou attestation d'inscription en 6 ^{ème} année de Pharmacie. La condition minimale d'admission au M2 PFAA est l'équivalence de 240 crédits (ECTS) obtenus dans le domaine concerné. L'admission est conditionnée par la réussite à une épreuve probatoire comportant l'examen d'un dossier (curriculum vitae détaillé, relevé de notes, lettre de motivation). Les candidats sont retenus sur dossier.	
			Systèmes Automatisés de Production dans les Industries Agro-Alimentaires	20 apprentis + 4 formation initiale ou continue	31.03.2017	13.07.2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1 ou ex.IUP ou M2 en reconversion); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
			MICROBIOLOGY AND PHYSICOCHEMISTRY FOR FOOD AND WINE PROCESSES	30 (15 par option)	03.05.17	02.06.17	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
	Science terre planète environnement	45	Sédimentologie, paléontologie, géochimie, géoressources	15	12/05/2017	13/06/2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
			Sol, eau, milieux, environnement	15	12/05/2017	13/06/2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
			Gestion des Entreprises et Technologies Innovantes pour les Agroéquipements	15	12/05/2017	13/06/2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
	Biodiversité Ecologie Evolution	15	Dynamique et Conservation de la Biodiversité	15	12/05/2017	26/06/2017	1. Adéquation du cursus (Mentions et parcours Licences et M1); 2. Qualité du cursus (Notes, classement, mentions); 3. Stages effectués dans le domaine et/ou expériences professionnelles; 4. Motivations du candidat et projet professionnel	
				Contrôle de gestion	20			Admission de plein droit des étudiants issus du M1 CG de l'Université de Bourgogne Procédure : examen des dossiers de candidature, puis entretien pour les candidats retenus - Examen du dossier : les résultats globaux et en particulier en management, comptabilité, finance, contrôle de gestion et anglais seront appréciés par la commission pédagogique pour l'entrée en M1, ainsi que les résultats obtenus antérieurement. Des compétences spécifiques (stage, alternance, mémoire, ...) en contrôle de gestion seront également appréciées. pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, relevé de notes du DCG (le cas échéant).

	Contrôle de gestion et audit organisationnel	30					- Entretien de motivation : la commission pédagogique appréciera tant les capacités théoriques que pratiques des candidats, ainsi que la motivation et le savoir-être. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste des candidats admis dans la formation.
			Contrôle de gestion des organisations publiques	10			
Management Sectoriel	20	M2 Management du Tourisme Culturel		20-avr	20-mai		
		M2 Management du Tourisme Événementiel		20-avr	20-mai		Admission sur dossier puis entretien de sélection pour l'ensemble des dossiers de candidature (la procédure concerne aussi bien les étudiants issus des M1 MATC ou MATE de l'université de Bourgogne, les étudiants titulaires d'un M1 d'une autre université, les candidats diplômés d'une ESC ou assimilé, les candidats au titre de la formation professionnelle continue). Le master 2 de la mention Management sectoriel est ouvert aux candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou aux étudiants issus d'un M1 d'une mention tourisme d'une autre Université ou aux étudiants issus d'un M1 leur donnant des prérequis en gestion dans la limite d'une capacité d'accueil totale de 20 étudiants.
							<i>Examen des dossiers</i> : la commission pédagogique appréciera la qualité du dossier à partir des résultats académiques précédemment obtenus, des expériences professionnelles significatives préalablement exercées dans le secteur touristique culturel et/ou événementiel et de la définition d'un projet professionnel avéré dans le secteur du tourisme. <i>Pièces requises dans le dossier</i> : 1) CV ; 2) lettre de motivation ; 3) Document définissant et explicitant le poste "idéal" (métier, responsabilités, structure...) que le candidat souhaiterait occuper à moyen terme après l'obtention du master MATC ou MATE ; 4) lettre(s) de recommandation professionnelle ; 5) relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus ; 6) copie des diplômes précédemment obtenus ; 7) copie de la carte d'identité. <i>Entretien</i> : Une commission pédagogique appréciera la motivation avérée du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle ainsi que la qualité de son projet professionnel en cohérence avec la finalité de la mention, ainsi qu'une démarche active de recherche d'alternance (ou la définition d'une problématique de recherche pour les candidats souhaitant envisager la préparation d'un doctorat en management du tourisme). A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation.
							<i>Procédure</i> : examen des dossiers puis, pour les dossiers retenus, entretien : étudiants issus du M1 CCA de l'Université de Bourgogne, étudiants issus d'un M1 CCA d'une autre Université, étudiants issus d'une option audit ou assimilée d'une ESC, candidats au titre de la formation professionnelle continue ...

IAE DIJON	Comptabilité contrôle audit	28	Comptabilité contrôle audit		24-avr	12-mai	<p><i>examen des dossiers</i> : La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions,...) ainsi que l'expérience professionnelle acquise, les stages (ou emplois d'été) réalisés ainsi que les résultats en comptabilité, droit et anglais.</p> <p><i>pièces requises dans le dossier</i> : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, relevé de notes du DCG (le cas échéant).</p> <p><i>entretien</i> : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir être, son expérience professionnelle ainsi que la cohérence et la qualité de son projet professionnel. A l'issue, le jury arrête la liste des candidats admis dans la formation.</p>	
	Finance	18	Finance	18	10-mars	10-avr	<p>- procédure : Admission sur dossier puis entretien des étudiants issus du M1 mention FINANCE de l'Université de Bourgogne, de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants issus d'un M1 d'un parcours Finance/contrôle de gestion/Banque d'une autre Université ou d'étudiants issus d'une formation compatible intégrant des pré-requis en finance (Crédits ECTS validés) tout en respectant la capacité d'accueil totale.</p> <p>- examen des dossiers : Le jury appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (homogénéité des résultats, mentions, ...) notamment en finance, contrôle de gestion et anglais ainsi que l'expérience professionnelle acquise (emplois, alternance, stage, année de césure, ...).</p> <p>- pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, Score Message (vivement recommandé) et notamment justificatifs d'expériences professionnelles.</p> <p>- entretien : Le jury appréciera la qualité de l'ensemble du parcours universitaire (homogénéité des résultats, mentions, ...) notamment en finance, contrôle de gestion et anglais ainsi que l'expérience professionnelle acquise (emplois, alternance, stage, année de césure, ...) et son adéquation avec parcours demandé.</p>	
	Gestion des ressources humaines	20	M2 GRH & RSO			14-avr	13-mai	<p>Procédure : Examen des dossiers puis, pour les dossiers retenus, entretiens le 10 mai 2017. Cela concerne les étudiants issus du M1 GRH de l'université de Bourgogne, issus d'un M1 GRH d'une autre université, issus d'un M1 d'une autre mention (Management, Droit, Psychologie, Economie,...), les candidats diplômés d'une ESC ou assimilé, les candidats au titre de la formation professionnelle continue.</p> <p>Examen des dossiers : La commission pédagogique d'examen appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions obtenues,...) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (stages, emplois d'été). Le niveau en anglais sera également pris en compte.</p> <p>pièces requises dans le dossier : Dossier de candidature complémentaire, CV, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.</p> <p>Entretiens de motivation : la commission pédagogique appréciera les capacités d'analyse du candidat, ses connaissances, sa motivation, sa dimension internationale, son savoir-être, son expérience professionnelle ainsi que la qualité de son projet professionnel (en lien avec la finalité du Master). A l'issue de la procédure, le Jury arrête la liste définitive des candidats admis.</p>
								<p>Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Entreprises et international de l' Université de Bourgogne</p> <p>Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants issus d'un M1 d'une mention MAE d'une autre Université ou étudiants issus d'un M1 comportant peu d'enseignements de gestion, sans que la capacité d'accueil totale ne puisse excéder 30 étudiants</p> <p><i>examen des dossiers</i> : Une commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (régularité des résultats, mentions, redoublements) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (durée, niveau de responsabilité...)</p> <p><i>pièces requises dans le dossier</i> : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.</p>

Management et Administration des Entreprises (MAE)	60					<p><i>entretien</i> : Une commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle (stage, alternance), la qualité de son projet professionnel ainsi que l'adéquation de son projet professionnel avec cette formation de master. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation.</p>
		Double compétence et management général	30	27-avr	20-mai	<p>Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Double compétence et management général de l' Université de Bourgogne. Les étudiants issus du M1 Double compétence et management général de l' Université de Bourgogne sont aussi destinés à intégrer d'autres mention de Master proposées par l'IAE DIJON (selon une procédure d'admission sur dossier puis entretien). Ils peuvent aussi intégrer le parcours Entrepreneurat et innovation de la mention MAE proposé par l'IAE BESANÇON (selon une procédure d'admission sur dossier puis entretien).</p> <p>Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants titulaires d'un M1 ou d'un M2 comportant très peu d'enseignements de gestion ou étudiants issus d'une école d'ingénieurs ou étudiants en doctorat autre que sciences de gestion de l'Université de Bourgogne, sans que la capacité d'accueil totale ne puisse excéder 30 étudiants.</p> <p><i>examen des dossiers</i> : La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (régularité des résultats, mentions, redoublements) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (durée, niveau de responsabilité...)</p> <p><i>pièces requises dans le dossier</i> : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.</p> <p><i>entretien</i> : Une commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle (stage, alternance), la qualité de son projet professionnel ainsi que l'adéquation de son projet professionnel avec cette formation de master. Pour les candidats en formation continue, l'expérience dans des fonctions d'encadrement/dans un poste à responsabilité sera également appréciée. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation</p>
Marketing-Vente	26	Marketing stratégique et opérationnel	20	09-mars	03-avr	<p>Admission sur dossier puis entretien des étudiants issus du M1 Marketing-vente parcours marketing stratégique et opérationnel, de candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants issus d'un M1 d'un parcours marketing-vente d'une autre Université ou d'une formation compatible intégrant des pré-requis en marketing (Crédits ECTS validés), sans que la capacité d'accueil totale ne puisse excéder 20 étudiants.</p> <p>Examen des dossiers : La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (régularité du parcours, redoublement, mentions...) notamment en marketing, méthodes quantitatives et anglais ainsi que l'expérience professionnelle acquise (stages, missions et expérience professionnelle marketing et/ou commerciale)</p> <p>Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.</p> <p>Entretien : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son expérience professionnelle ou stages effectués dans les domaines marketing et/ou commercial, la qualité de son projet professionnel en cohérence avec la finalité du master ainsi que les démarches actives de recherche d'alternance. A l'issue de la procédure, le Jury arrête la liste définitive des candidats admis à la formation.</p>
		Management				

		Stratégique de la Distribution	6	09-mars	03-avr	<p>Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.</p> <p>Entretien : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son expérience professionnelle ou stages effectués dans le domaine de la grande distribution, la qualité de son projet professionnel en cohérence avec la finalité du master ainsi que les démarches actives de recherche d'alternance. A l'issue de la procédure, le jury arrêtera la liste définitive des candidats admis à la formation. A l'issue de la procédure, le jury arrêtera la liste définitive des candidats admis à la formation.</p>
Management		International Master in Business Studies	15			Admission de plein droit des étudiants issus du M1 International Master in Business Studies de l'Université de Bourgogne - pas de recrutement externe
		Fiscalité (parcours commun avec mention droit des affaires de l'UFR Droit)	20	10-mai	12-juin	<p>procédure : examen du dossier puis, pour les dossiers retenus, entretien.</p> <p>diplômes requis : étudiants issus d'un M1 droit des affaires, droit privé, droit notarial ou autre master de droit privé comportant un cours annuel de droit fiscal avec travaux dirigés, étudiants issus d'un master CCA</p> <p>examen des dossiers : la commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions,...), les stages (ou emplois d'été) éventuellement réalisés ainsi que les résultats en droit fiscal, comptabilité et anglais.</p> <p>pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, relevé de notes du DCG (le cas échéant).</p> <p>entretien : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir être, son expérience professionnelle ainsi que la cohérence et la qualité de son projet professionnel. A l'issue, le jury arrête la liste des candidats admis dans la formation.</p>
		Recherche et Conseil en Sciences de Gestion	18	24-avr	05-juin	<p>Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Management parcours RCSG de l' Université de Bourgogne</p> <p>Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants d'un autre M2 (120 ECTS), d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme d'une école de commerce, sur avis de la commission pédagogique.</p> <p>Examen des dossiers : La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité rédactionnelle du dossier, homogénéité et régularité des résultats, redoublement, mentions...) notamment en comptabilité, marketing, finance, contrôle de gestion, ressources humaines, méthodes quantitatives appliquées à la gestion et anglais. La fourniture du score Message sera appréciée.</p> <p>Entretien : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son goût pour la recherche et son aptitude à conduire des recherches, un test de motivation pouvant être conduit. A l'issue de la procédure, le Jury arrête la liste définitive des candidats admis à la formation.</p>
						<p>Critères d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - validation du M1 ; - qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention ; - adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; - adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat ;

Droit des Affaires	M2 PROFESSIONNEL : JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES	20 environ	11 mai	13 juin	<ul style="list-style-type: none"> la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ; l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire. <p><u>Procédure de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ; présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master en fonction -audition des candidats présélectionnés par le directeur du Master, et si besoin par d'autres collègues pour constituer un ou plusieurs jurys : appréciation du savoir-être, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, de son projet professionnel...
	M2 JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES RECHERCHE	15 à 20 maxi	11 mai	23 juin	<p><u>Critères d'admission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> validation du M1 ; qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention, séjours à l'étranger dans le cadre du cursus universitaire. adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; une initiation à la recherche dans les années antérieures est un plus. Un cursus au sein d'une formation bilingue est aussi un plus. adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat (thèse de doctorat ; préparation du CRFPA ; emploi au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale...) <p>la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ; l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire. <p><u>Procédure de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ; présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master entretien téléphonique des candidats présélectionnés avec le directeur du Master : appréciation du projet professionnel, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, du savoir-être...
			1 ^{er} août	29 août	
le cas échéant			le cas échéant		
2 ^e campagne			3 ^e campagne	29 août	
		20 étudiants en			Validation du M1 ou validaton d'acquis ou équivalent, qualité du dossier universitaire, moyennes par matière (régularité des résultats, mentions), expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été, membership), adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée, adéquation de la formation demandée au projet

	100 à 105	Juriste d'affaires, Commerce-Distribution-Consommation	contrat de professionnalisation ; pas de redoublants ; 5 étudiants en FC ; 1 sur validation	09-mai	16-juin	professionnel du candidat, niveau d'anglais correct, obtention d'un contrat de professionnalisation Présélection des candidatures sur dossier par un jury composé du directeur et du directeur adjoint du Master ; admission conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation après audition des candidats par un jury composé du directeur ou du directeur-adjoint du Master et de juristes d'entreprise ; test oral en anglais.
		Fiscalité d'entreprise (parcours commun avec mention droit des affaires de l'UFR Droit)	20 (parcours commun avec mention droit des affaires de l'UFR Droit)	16-avr	09-mai	<i>procédure</i> : examen du dossier puis, pour les dossiers retenus, entretien. <i>diplômes requis</i> : étudiants issus d'un M1 droit des affaires, droit privé, droit notarial ou autre master de droit privé comportant un cours annuel de droit fiscal avec travaux dirigés, étudiants issus d'un master CCA <i>examen des dossiers</i> : la commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions,...), les stages (ou emplois d'été) éventuellement réalisés ainsi que les résultats en droit fiscal, comptabilité et anglais. <i>pièces requises dans le dossier</i> : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus. <i>entretien</i> : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle ainsi que la cohérence et la qualité de son projet professionnel. A l'issue, le jury arrête la liste des candidats admis dans la formation.
	Monnaie, Banque, Finance, Assurance	Banque Patrimoine Assurance commun	25 au total, avec mention Droit des affaires	1er mai	31-mai	Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Mention Monnaie Banque Finance Assurance de l'Université de Bourgogne et du parcours BAA du M1 Droit des Affaires de l'Université de Bourgogne, sous réserve de bénéficier d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil. Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants issus d'un M1 d'un parcours Economie/Droit/Banque d'une autre Université ou d'étudiants issus d'une formation compatible intégrant des pré-requis en économie, droit, finance (Crédits ECTS validés) tout en respectant la capacité d'accueil totale. Le M2 en alternance dans ses parcours Conseiller Patrimonial Agence (CPA) et Conseiller Clientèle de Professionnels (Ccp) intègre une formation en entreprise, il est donc impératif que les candidats débutent leur mémoire d'alternance dès la rentrée. Examen des dossiers : Le jury appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (homogénéité des résultats, mentions, ...) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (emplois, alternance, stage ...). L' examen des dossiers permettra de vérifier l'adéquation des résultats obtenus en M1 avec l'option choisie en M2 (CPA ou CCPro) et l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil - Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, justificatifs d'expériences professionnelles.
			25 - Master 1 Droit public Master 1 AES ou			Parcours classique « étudiants » en formation initiale : Processus de sélection en deux étapes :

Droit Public	entre 100 et 110	Droit des ressources humaines des fonctions publiques	diplôme équivalent 20 à 25 places	04-mai	02-juin	<p>1. Sélection sur dossier tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité du dossier universitaire, - la motivation et l'expérience (stages,...) - le projet professionnel <p>2. Audition orale par un jury pour vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motivation pour accéder au M2 - l'adéquation du parcours à la formation sollicitée - les connaissances et l'expérience en droit de la fonction publique <p>Parcours formation continue :</p> <p>Processus de sélection en deux étapes (cf. parcours classique étudiants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnaires de catégorie B ayant une expérience et ou un diplôme permettant de se présenter au concours de l'ENA. - Fonctionnaires de catégorie A - Contractuels ayant une expérience et ou un diplôme permettant de se présenter au concours de l'ENA. <p>Parcours spécifique « Directeur de services de greffe »</p> <p>Sur convention avec l'École Nationale des Greffes, sélection de 10 à 15 candidats par promotion dans le cadre de la formation des Directeurs de services de greffe</p> <p>*étudiants de formation initiale</p> <p>** formation continue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un Master 1 en droit ou AES - Qualité du dossier universitaire (régularité des résultats, mentions...) - Adéquation du parcours antérieur à la formation du M2 - Qualité de la lettre de motivation - Expérience professionnelle (stages, jobs d'été...) <p>La sélection se fait sur examen du dossier par un collège composé d'un enseignant Pour chacune des 4 mentions (droit privé, droit public, science politique, histoire du droit).</p>
			Professionnels, Fonctionnaires et agents publics 5 places	1 ^{er} août 2e campagne le cas échéant	1 ^{er} sept 2e campagne le cas échéant	
			15 Directeurs de services de greffe 10 à 15 places			
		M2 : Protection des droits fondamentaux et des libertés		13-mai	30-juin	
2 campagnes de sélection	25	1er aout	1er sept			

UFR DSEP							
			Professions juridiques du sport	20	06-mai	02-juin	<p>Processus en deux étapes :</p> <p>1 - Sélection sur dossier par une commission pédagogique en tenant compte principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité du dossier universitaire ; - l'expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) ; - l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée. <p>2 – Audition orale par un jury pour vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motivation pour accéder dans le M2 ; - l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée ; - les connaissances et l'expérience en droit du sport.
			Juriste des collectivités territoriales	La capacité d'accueil du M2 JCT est fixée à 20 étudiants. Des dérogations pourront être accordées pour des étudiants bénéficiant d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.	03-mai	31-mai	<ul style="list-style-type: none"> · Qualité du dossier universitaire : notes obtenues dans les matières fondamentales en rapport avec le diplôme, régularité des résultats, obtention de mention · Expérience professionnelle : stages et/ou emplois en rapports avec le diplôme · Adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée · Cohérence intrinsèque du projet professionnel · Adéquation du projet professionnel avec le diplôme · Démonstration d'une connaissance du milieu des collectivités territoriales · Maîtrise de compétences particulières (anglais, informatique...) · Activités associatives témoignant d'un dynamisme particulier dans des activités collectives · Démonstration d'un savoir-être et d'une motivation particulière lors de l'entretien · Obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
					1 ^{er} août	1 ^{er} sept	
		2 ^e campagne le cas échéant			2 ^e campagne le cas échéant		
Administration Economique et Sociale	23	Expert droit du travail	22		14/04/2017	15/09/2017	<p>parcours universitaires, expérience professionnelle (compétences acquises en droit), motivation pour intégrer le M2, projet professionnel</p> <p>Pour les postulants en formation initiale : Suivi de stages en collectivités, banques ou satellites des collectivités, niveau de culture générale sur l'évolution récente de l'environnement institutionnel des collectivités, motivations personnelles et choix de parcours professionnel après le Master 2, cohérence entre le choix du diplôme et la nature des enseignements et travaux dirigés suivis, implications personnelles en milieu associatif, nature des études suivies en lien avec la volonté d'investir l'environnement territorial, appréciation des aptitudes du candidat à l'adaptation, à la réactivité, à la curiosité et à sa volonté de s'investir dans les activités extérieures au Master 2, ...</p>

						<p>Pour les postulants en formation continue : cohérence entre le parcours professionnel et les enseignements du diplôme, opportunité de suivi du diplôme et objectifs professionnels, capacité d'investissement du candidat dans le suivi des enseignements, le rendu de devoirs, le suivi d'études de terrain et les activités professionnelles conservées par ailleurs.</p>		
Economie Appliquée	60	Analyse des Politiques Publiques	20	du 24/05 et du 25/08	au 30/06 et au 14/09	<p>Le M2 du parcours APP peut accueillir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des étudiants titulaires d'une première année de Master (M1 ; 60 ECTS) en sciences économiques ayant choisi une pré-orientation recherche (réalisation d'un mémoire) ou professionnelle (réalisation d'un stage), même si la pré-orientation recherche est encouragée. - des étudiants titulaires d'une autre formation universitaire, ou d'une autre discipline, ou titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de grandes écoles de commerce, ou titulaire d'un diplôme étranger peuvent accéder à la formation dans le cadre de la Validation d'Acquis (VA) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Dans tous les cas, une commission pédagogique évalue l'adéquation du dossier universitaire et projet des candidats vis-à-vis de l'offre de formation. <p>par validation d'acquis ou équivalence de diplôme en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)</p>		
		Economie et gouvernance des territoires	20			Publics concernés :	<p>Le parcours EGT est accessible en formation initiale et en formation continue. Elle s'adresse aux titulaires de diplômes universitaires français ou étrangers et aux étudiants diplômés des écoles d'ingénieurs.</p>	
						du 04/05/2017	au 23/06/2017	<p>En formation initiale, la formation est ouverte à tous les étudiants ayant validé une première année de Master ou titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ; les disciplines suivantes étant toutefois plus appropriées : économie, sciences de gestion, administration économique et sociale, géographie, histoire, sociologie, droit.</p>
						du 12/07/2017	au 05/09/2017	<p>En formation continue, la deuxième année est accessible sur le principe de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La formation est ouverte aux agents du secteur public, aux cadres du secteur associatif privé ou du secteur privé en fonction de leur expérience professionnelle.</p> <p>Dans le cadre d'une convention avec l'Université de Bourgogne, Agrosup Dijon offre la possibilité aux élèves-ingénieurs inscrits en troisième année dans la dominante Agriculture, Territoire et Développement (ATD) et sous réserve d'acceptation de leur candidature de suivre l'orientation Recherche, et d'obtenir ainsi le double diplôme (Contact : Stéphane Blancard, mail: Stephane.blancard@agrosupdijon.fr).</p> <p>La formation est ouverte aux étudiants des autres écoles d'ingénieurs pour lesquels elle représente un complément de formation. Elle est accessible sur le principe de la Validation d'Acquis (VA) en fonction des parcours antérieurs des étudiants.</p> <p>Pour les étudiants salariés, la formation peut être suivie sur 2 années.</p> <p>Sélection des candidats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement se fait à partir d'une présélection sur dossier suivie éventuellement d'un entretien devant une commission composée d'enseignants et de professionnels. Sont pris en compte : le dossier universitaire, l'expérience professionnelle acquise, la motivation et le projet professionnel du candidat, son adéquation avec les objectifs de la formation. Il peut être demandé au candidat admis dans la formation de suivre des cours supplémentaires. - La capacité d'accueil est fixée à 20 étudiants. <p>Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation - en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)
Management et Evaluation dans les organisations de Santé (MEOS)	20			du 11/05/2017 du 13/07/2017	au 26/06/2017 au 28/08/2017	<p>L'intégration dans la formation se fait à partir d'une présélection sur dossier, suivie, pour les présélectionnés, d'un entretien devant une commission composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation. Seront pris en compte le dossier universitaire, l'expérience acquise, la motivation de l'étudiant et l'adéquation entre son projet professionnel et les objectifs de la formation.</p>		
						- validation du M1		

						<ul style="list-style-type: none"> - qualité du dossier universitaire : régularité des résultats, mention - expérience professionnelle : stages, jobs étudiants/d'été - adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée - adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat <p>Procédure</p> <p>Le Dossier de candidature est disponible par téléchargement à partir du mars</p> <p>Pour l'admissibilité,</p> <p>Le dossier est étudié par une commission composée d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique fin mai.</p> <p>Sont évaluées la qualité du dossier (résultats par année puis dans les matières de procédure, stages) la cohérence de la demande, la présentation du dossier (soin de répondre à toutes les questions, style de la lettre de motivation, orthographe)</p> <p>Pour l'admission,</p> <p>Le candidat est convoqué à une journée d'entretien fin juin début juillet. Il passe 3 entretiens : l'un avec un professionnel, l'autre avec un universitaire et un troisième en anglais.</p> <p>Sont évalués : la présentation, la motivation pour le métier et le master, la capacité d'intégration, la culture juridique, la connaissance du milieu judiciaire, la connaissance du master.</p> <p>Le jury fait un classement : 25 places ouvertes puis une liste d'attente.</p>
						<p>Droit processuel</p> <p>25</p> <p>4 mai</p> <p>6 juin</p>
						<p>Protection des droits fondamentaux et des libertés</p> <p>25</p> <p>19-mai</p> <p>30-juin</p>
						<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un Master 1 en droit ou AES - Qualité du dossier universitaire (régularité des résultats, mentions...) - Adéquation du parcours antérieur à la formation du M2 - Qualité de la lettre de motivation - Expérience professionnelle (stages, jobs d'été...) <p>1er aout</p> <p>1er sept</p> <p>2 campagnes de sélection</p> <p>La sélection se fait sur examen du dossier par un collège composé d'un enseignant</p> <p>Pour chacune des 4 mentions (droit privé, droit public, science politique, histoire du droit).</p> <p>Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants issus d'un M1 d'un parcours Economie/Droit/Banque d'une autre Université ou d'étudiants issus d'une formation compatible intégrant des pré-requis en économie, droit, finance (Crédits ECTS validés) tout en respectant la capacité d'accueil totale.</p> <p>Le M2 en alternance dans ses parcours Conseiller Patrimonial Agence (CPA) et Conseiller Clientèle de Professionnels (Ccpro) intègre une formation en entreprise, il est donc impératif que les candidats débutent leur mémoire d'alternance dès la rentrée.</p> <p>Examen des dossiers :</p> <p>Le jury appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (homogénéité des résultats, mentions, ...) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (emplois, alternance, stage ...).</p> <p>L' examen des dossiers permettra de vérifier l'adéquation des résultats obtenus en M1 avec l'option choisie en M2 (CPA ou CCPro) et l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil</p> <p>- Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, justificatifs d'expériences professionnelles.</p>

Droit Notarial	65	Droit notarial	20 en formation initiale + 20 étudiants en M2 salariés (Formation continue)	17-mai	02-juin	<p>Prérequis : un master 1 de droit notarial de préférence. Les étudiants titulaires d'un autre Master 1 de droit privé comportant une ou plusieurs matières liées au notariat (droit patrimonial de la famille, droit immobilier, droit des affaires, droit fiscal...) peuvent aussi éventuellement être sélectionnés. Pour le régime salarié, les candidats doivent en outre être salariés dans une étude notariale ou à titre exceptionnel d'une profession proche du notariat (p. ex immobilier).</p> <p>Procédure de recrutement : Examen du dossier : la commission évalue dans un premier temps le dossier des candidats en s'attachant à l'ensemble du parcours universitaires (moyennes générales sur toutes les années de licence et de master 1, notes dans les matières intéressant plus particulièrement le notariat), aux expériences professionnelles (stage ou emploi d'été notamment dans une étude de notaire).</p> <p>Entretien : les candidats présélectionnés sont convoqués à la suite de l'examen des Dossiers à un entretien devant un jury composé en principe du directeur du master 2 et d'au moins un notaire. Le jury apprécie la motivation du candidat, ses connaissances juridiques et sa connaissance de la profession, la cohérence du projet. A l'issue des entretiens sont établies une liste des candidats définitivement admis, et une liste complémentaire par ordre de mérite. Pour le régime salarié, la sélection se fait uniquement sur dossier. L'expérience professionnelle (plusieurs années) est déterminante</p>
		Droit rural	25	30-avr	03-juin	<p>Le diplôme sera ouvert aux personnes exerçant déjà une profession et qui souhaitent suivre la formation, à condition de justifier la possession d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou une solide formation professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme (fonctionnaires, cadres diplômés du secteur privé, représentants du monde associatif, etc.). La formation proposée s'inscrit UNIQUEMENT dans un dispositif de formation continue et s'adresse au public suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux salariés (de façon plus particulière aux avocats, notaires, centres de gestion agricole...), - En contrat de professionnalisation pour les étudiants ayant validé la 1re année du Master 1 parcours droit notarial ou droit des affaires et à tout étudiant justifiant d'une 1re année dans un autre Master dans le domaine Droit-Administration après sélection sur dossier et entretien. - Aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et justifiant des prérequis. <p>De manière générale toute personne ayant occupé ou occupant une fonction en relation avec le droit rural.</p>

			Psychopathologie clinique, psychologie médicale et psychothérapies	19 FI et 6 FC	17-mai-17	13-juil-17	<p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir validé un master 1 parcours psychologie clinique et psychopathologie - avoir validé un mémoire de recherche en psychologie clinique et donc effectué un stage dans ce cadre de pratique (clinique et psychopathologie) <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats académiques Master 1 - Résultats académiques dans les UE disciplinaires de psychologie clinique et de psychopathologie - qualité du parcours et notamment du ou des stages effectués - qualité du projet professionnel (notamment exposé lors de l'entretien d'admission pour ceux convoqués)
			Psychologie sociale psychologie du travail: management des relations humaines et des communications	20 FI et 5 FC	29-mai	18-sept	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent obtenu par VA ou VAE. <p>Critères de sélection des candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notes en Licence et en M1 en particulier notes dans la spécialité psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, - pertinence et cohérence du projet professionnel, - expérience professionnelle sous la forme de stage ou d'activité bénévole dans le secteur d'activité (attestations de stage ou d'activité à joindre au dossier). <p>Spécifiquement pour l'entretien de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du Master et du parcours ainsi que de ses débouchés, - Connaissance des missions du psychologue du travail, - Capacité à établir un lien entre la théorie et la pratique, - Mise en place d'une démarche de prospection de lieux de stage, - Présence d'une promesse de stage.
	107		Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement	14 FI et 6 FC	24-avr	17-juil	<p>pré-requis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir suivi une spécialisation en psychologie du développement ou neuropsychologie en M1, avec des enseignements en psychologie clinique et psychopathologie. - avoir réalisé un mémoire de recherche en psychologie du développement ou en neuropsychologie. <p>critères de sélection:</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats académiques dans les UE disciplinaires de psychologie du développement et psychologie clinique/psychopathologie. - stage(s) en M1 lien avec la formation et qualité de l'évaluation du stage. - qualité du mémoire de recherche M1 - qualité du projet professionnel, en lien avec la formation

UFR SC
HUMAINES

Psychologie

Psychologie ergonomique des apprentissages professionnels et technologies	12 FI et 15 "autres" (FC et étudiants d'autres filières de psychologie, donc ne seront pas titrés)	21-juin	08-sept-17	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 en psychologie cognitive - Le critère de la mention (au moins AB) au M1 est obligatoire. <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité des résultats pour les UE disciplinaire de psychologie cognitive - Qualité du projet professionnel d'insertion (professionnel avec le secteur d'insertion préféré ; ou recherche) - Qualité du dossier de relevé des notes de Licence (L1, L2 et L3) et M1. - Qualité de l'audition
Psychologie de la Performance et du Sport	20 (FI et FC) et étudiants d'autres filières de psychologie (ex. STAPS) qui ne seront pas titrés	29-mai	07-sept	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent obtenu par VA ou VAE, - avoir effectué un stage ou avoir acquis une expérience (professionnelle ou de bénévolat) dans le domaine de la performance ou de la pratique sportive. <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité du parcours académique, - qualité de l'expérience acquise dans le domaine soit au travers d'un stage ou d'une expérience professionnelle ou de bénévolat, - pertinence et cohérence du pré-projet professionnel avec la formation envisagée.

UFR SC SANTÉ	Santé		Des lipoprotéines aux thérapies innovantes	15	01/04/2017	31/07/2017	Examen du dossier de candidature et entretien préalable du Comité pédagogique du parcours (ou de personnalités mandatées par celui-ci) avec le candidat sur place ou par vision conférence. Critères basés sur la formation du candidat, le projet professionnel, la motivation et le niveau d'anglais.
ESPE DIJON	Direction de Projets ou Etablissements Culturels	80	Arts et Cultures	15	13/04/2017	15/05/2017	1 dossier pour les trois parcours : * pré-sélection sur dossier (engagement associatif et bénévole, expériences professionnelles et personnelles dans les domaines arts et culture, projet professionnel, niveau de maîtrise de l'anglais) * si dossier retenu, entretien * les candidats classent tous les parcours; le choix d'orientation dans un parcours est déterminé par la commission
			Ingénierie de l'Action Culturelle	40	13/04/2017	15/05/2017	
			Ingénierie de Projets Interculturels et Internationaux	25	13/04/2017	15/05/2017	
IUVV	Sciences de la Vigne et du Vin	20	Vigne Vin Terroir	20	20-mai	20-juin	<p>Pour les étudiants titulaires d'une première année de master (soit 60 ECTS) dans un domaine compatible avec celui du diplôme de Master (Master 1 Vigne-Vin-Terroir délivré à l'Université de Bourgogne ou Master 1 spécialisé dans les domaines des Sciences du Vivant : sciences agronomiques en particulier).</p> <p>L'effectif du Master 2 Vigne-Vin-Terroir est limité à 20 étudiants. L'entrée en Master 2 VVT est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature en cohérence avec l'année de formation et à un entretien (motivation, projet professionnel, connaissances de la filière justifiée par des stages, expérience professionnelle) avec les responsables pédagogiques de la première et deuxième année du Master Vigne-Vin-Terroir. La commission pédagogique sélectionne des candidats sur mérite universitaire (notamment viticulture, pédologie, climatologie, physiologie végétale) classement, mentions, etc.</p>
UFR STAPS	Activité Physique Adaptée et Santé		Activité Physique Adaptée et Santé	30	05-mai	25-juin	<p>Dossier + oral si besoin après sélection des dossiers</p> <p>Critères académiques (résultats des étudiants, statut...)</p> <p>Expériences en APAS, projet de stage</p> <p>Qualité du projet, de la lettre de motivation et du CV</p>
	Management du Sport		Consommation et commercialisation des marques de sport et de destination	25	05-mai	25-juin	<p>Dossier + oral si besoin après sélection des dossiers</p> <p>Qualité du projet, de la lettre de motivation et du CV</p> <p>Alternance</p> <p>Niveau d'anglais</p> <p>Critères académiques (résultats des étudiants, statut...)</p> <p>Expériences, projet de stage</p> <p>Pré-requis en management</p>
	Entraînement et Optimisation de la performance sportive		EPPMMS	40	05-mai	25-juin	<p>Qualité du projet, de la lettre de motivation et du CV</p> <p>Critères académiques (Résultats des étudiants L3, M1, statut...)</p> <p>Implication dans le milieu de l'entraînement sportif</p>